



## Jean-Loup Hahn, ou l'itinéraire d'un harceleur précoce qui s'est mué en assassin

LE MONDE | 04.04.09 | 14h50 • Mis à jour le 04.04.09 | 14h50  
Tours Envoyée spéciale

**J**ean-Loup Hahn a été condamné à trente ans de réclusion criminelle assortis d'une peine de sûreté de vingt ans, en appel, par la cour d'assises d'Indre-et-Loire, vendredi 3 avril, au terme de quatre jours d'audience.

Le 22 juin 2005, ce jeune homme aujourd'hui âgé de 25 ans avait tiré à trois reprises avec un fusil 22 Long Rifle sur une étudiante de sa promotion, à l'IUT d'Orléans-La-Source (Loiret), au beau milieu de sa soutenance de mémoire de fin d'études. Julia Bastide, qu'il harcelait depuis près de deux ans et qui refusait ses avances, était décédée peu après le troisième tir (*Le Monde* du 1er avril).

Vendredi, les jurés n'ont pas suivi les réquisitions de l'avocat général demandant la réclusion criminelle à perpétuité assortie de dix-huit ans de sûreté. Qualifié par les expertises psychiatriques de "*narcissique*", "*égocentrique*" et "*psychorigide*", Jean-Loup Hahn ne présente, selon eux, "*aucun signe de maladie mentale*".

Après avoir réclamé et obtenu la perpétuité en première instance, expliquant qu'il avait voulu "*tuer tout ce que Julia était et ce qu'elle allait devenir par haine, vengeance, amour et envie de (se) suicider*", le jeune homme a assuré avoir fait appel "*à la demande de (sa) famille*".

Ce gaillard de 1,90 m, se couvrant fréquemment yeux et oreilles, a grandi dans un étouffant gynécée.

D'abord une mère surprotectrice - pilote de ligne reconvertie dans l'humanitaire et dont il refuse depuis un an les visites au parloir -, puis une soeur de deux ans son aînée, adorée du père - ancien général de l'armée de l'air décédé en janvier 2006, qui intervenait surtout auprès de son fils pour orienter ses études. Il a également deux autres soeurs de 14 et 15 ans ses cadettes, auxquelles il a trop souvent servi de baby-sitter à son goût.

Si Jean-Loup Hahn a esquivé ce débat à l'audience, les expertises psychologiques ont révélé qu'Amandine, la grande soeur, cristallisait sa rancoeur, transposée plus tard sur des jeunes filles jolies, intelligentes et attirant la sympathie.

Excellente cavalière, quand Jean-Loup - contraint de la suivre aux leçons d'équitation - a développé un asthme qu'il attribue au poil des chevaux, Amandine Hahn a été décrite par les amis de sa famille comme "*extravagante, exubérante, excentrique*", attirant des "*hordes de copains*". Jean-Loup Hahn, lui, s'est plaint d'un parcours scolaire et social de souffre douleur, cible "*depuis (sa) plus petite enfance*" de brimades et quolibets liés à sa "*grosse tête*", ce qui semble avoir échappé à sa mère, Danièle.

Trois jeunes filles, Clémence, Cécile et Claire, se sont spontanément présentées à la justice en apprenant l'assassinat de Julia Bastide et ont témoigné à l'audience. Elles ne sont par près d'oublier les effarantes assiduités dont Jean-Loup Hahn les a poursuivies : tentative d'étranglement dans un couloir d'école, gifles

et insultes dans un autre, ou projet détaillé de meurtre sur un blog... Le garçon de bonne famille s'est en effet mué en "harceleur" dès l'âge de 14 ans, entrant par effraction dans leur quotidien comme les héros des jeux vidéo qu'il affectionne.

Chaque incident, géré à l'amiable par ses parents - et que sa mère s'obstinait à lier à *"l'adolescence"* -, a abouti à son transfert discret dans un nouvel établissement scolaire. *"Mon époux et moi n'avons jamais pris la mesure de la violence de ce harcèlement"*, a plaidé Danièle Hahn. Jusqu'à *"l'affaire (Anne-Sophie) Lapix"* qui a, selon elle, *"dépassé les bornes"*. Celles du microcosme orléanais...

Les menaces de mort adressées par courriel à la journaliste de télévision, et à son fils, à l'été 2003 ont ainsi valu à Jean-Loup Hahn une condamnation à six mois de prison ferme à l'automne 2005 : un jugement tombé alors qu'il était déjà en détention provisoire pour l'assassinat de Julia Bastide.

*"Je ne voyais pas l'intérêt, pas la possibilité de changer"*, a-t-il martelé tout au long de l'audience pour justifier son refus ou sa soustraction systématiques d'alors à toute aide psychologique. *"On est de nouveau là (en appel) avec ce fusil sous les yeux, parce qu'il nous a convoqués, a expliqué la soeur de Julia Bastide, la veille des plaidoiries. Il prend son pied avec notre douleur. C'est un être pervers qui ne pourra pas changer et je ne veux pas qu'il sorte. Jamais. Parce qu'il me fait très peur."*

#### Patricia Jolly

Article paru dans l'édition du 05.04.09

## Le Monde.fr

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Newsletters » Talents.fr  
 » Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Voyages » RSS » Sites du  
 » Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Programme » Le Post.fr groupe

## Le Monde

» Abonnez-vous  
 au *Monde* à -60%  
 » Déjà abonné au  
 journal



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui